Bilan Carbone®

Quantifiez pour agir

Collectivités

Relever dès aujourd'hui les défis du changement climatique
Renforcer l'attractivité de votre territoire pour demain

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Développé avec le soutien du GROUPE CAISSE D'EPARGNE

Réduire sa dépendance énergétique, un enjeu stratégique

85 % de l'énergie primaire mondiale sont d'origine fossile.
Une ressource épuisable dont les prix augmentent.
Une mutation que les collectivités doivent anticiper.

ÉVOLUTION DES MOYENNES ANNUELLES DES COURS DU BRENT EN DOLLAR PAR BARIL DE 1990 À 2006

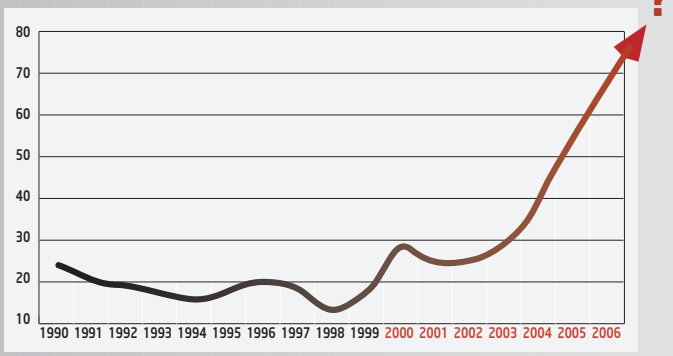

Source : L'énergie en France - Repères - 2006

Les énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz...) sont les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre de l'humanité. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère est à l'origine du réchauffement climatique. Un phénomène néfaste pour notre développement et notre environnement.

VOS TERRITOIRES SONT DIRECTEMENT IMPLIQUÉS !

10 % des émissions nationales de GES dépendent directement de vos actions.

Agissez maintenant

Le changement climatique aura de plus en plus de conséquences directes sur :
- la santé publique (canicule, nouvelles maladies…)
- les activités agricoles et industrielles (manque d'eau…)
- les activités touristiques (enneigement des stations, sécheresse...)

tout en étant associé à la baisse du pouvoir d'achat de vos administrés, des touristes et à la diminution de l'attractivité de votre territoire (augmentation des assurances, du coût du chauffage, des transports…).

Le Bilan Carbone® facilite la mise en œuvre de démarches de développement durable.

- **Vous disposez** d'un outil d'aide à la décision pour élaborer un Plan Climat territorial ou le volet environnement-climat de votre agenda 21 local.
- **Vous optimisez** le fonctionnement de votre administration vers une gestion éco-responsable.
- **Vous faites la promotion** des énergies locales pour votre patrimoine et dans vos politiques.
- **Vous intégrez** les enjeux climatiques dans votre approche de l'urbanisme (SCOT[1], PLU[2]).
- **Vous favorisez** une dynamique territoriale autour du changement climatique avec l'ensemble des acteurs et usagers.
- **Et bien sûr, vous limitez** l'impact de votre territoire sur le climat.

(1) Schéma de cohérence territoriale
(2) Plan local d'urbanisme

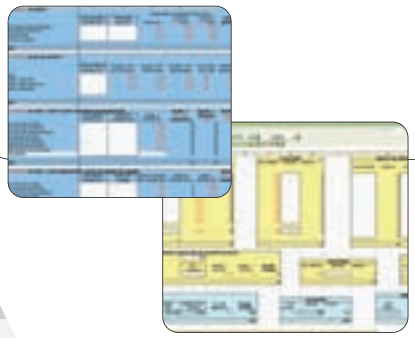

Transformez les contraintes en opportunités !

Le Bilan Carbone®
Une méthode simple et efficace

Une évaluation globale

Sont prises en compte toutes les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités propres à la collectivité ou à toute activité située sur son territoire. Ainsi, les leviers d'action sont de différents niveaux et vous permettent d'agir soit directement soit en mobilisant les autres acteurs.

Une approche opérationnelle

Des tableaux de calculs simples et rapides vous sont proposés afin de tirer le meilleur parti de vos données de fonctionnement disponibles (factures d'énergie, quantité de matériaux achetés, km parcourus...). Vos émissions de gaz à effet de serre sont ainsi évaluées et hiérarchisées poste par poste, service par service ou activité par activité.

Deux modules dédiés

Le module « patrimoine et services »

Collectivités, soyez des acteurs exemplaires !

Un premier tableur comptabilise les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités propres à votre collectivité et aux services qu'elle rend. Administration générale, enseignement, logements, transports collectifs, eau et assainissement, déchets, équipements sportifs et culturels, sanitaire et social, espaces verts, voirie, tous ces services peuvent être évalués en termes d'effet de serre...

ÉMISSIONS PAR SERVICE

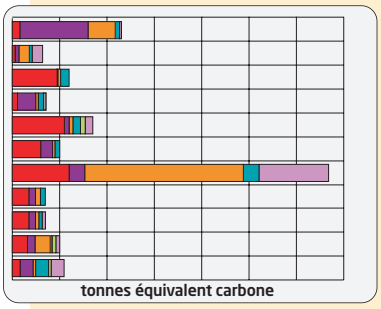

- Immobilisations
- Fin de vie des déchets directs
- Matériaux et services entrants
- Déplacement de personnes
- Fret
- Sources fixes

Le module « territoire »

Intégrez le contexte climatique et énergétique dans l'aménagement du territoire !

Un second tableur comptabilise les émissions de gaz à effet de serre générées par toutes les activités situées sur le territoire de votre collectivité. L'étude aborde 10 grands domaines d'activité : industries de l'énergie, procédés industriels, tertiaire, résidentiel, agriculture et pêche, fret, transport de personnes, constructions et voirie, fin de vie des déchets, fabrication des futurs déchets.

ÉMISSIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Industries de l'énergie
- Procédés industriels
- Tertiaire
- Résidentiel
- Agriculture et pêche
- Fret
- Transport de personnes
- Constructions et voirie
- Fin de vie des déchets
- Fabrication des futurs déchets

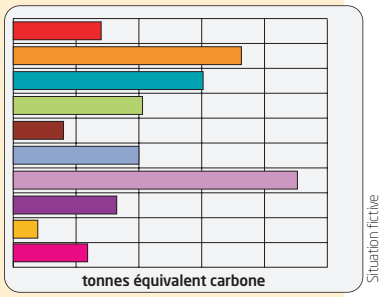

Décidez des mesures à adopter pour préparer l'avenir.

Une démarche construite avec les collectivités

Cette méthode a bénéficié pour sa mise au point d'une phase d'expérimentation auprès d'une quinzaine de collectivités. Toutes ont souligné que, pour être un succès, la démarche doit être conjointement soutenue par un élu et un directeur de services.

Un expert à vos côtés : un accompagnement sur mesure

La mise en place d'une démarche Bilan Carbone® débute par une assistance méthodologique d'une trentaine de jours[1]. Réalisée par un expert, cabinet d'étude ou de conseil formé par l'ADEME, cette prestation[2] vous permet de bénéficier de l'efficacité d'un regard extérieur.

Cet expert intervient aux côtés de vos services pour :

- piloter le recueil des données ;
- animer vos réunions de travail : établissement du bilan, identification des priorités d'action ;
- préconiser des pistes de plan d'actions ;
- vous accompagner ensuite...

Son intervention peut donner lieu à une aide financière de l'ADEME.

(1) Cette durée doit être complétée pour la phase de mise en œuvre des actions de réduction ou d'intégration dans le cadre d'une démarche territoriale de développement durable.

(2) Une personne de vos services peut également devenir expert Bilan Carbone® en participant aux formations de l'ADEME.

Qu'en pensent les utilisateurs* au sein des collectivités ?

“ Le Bilan Carbone® est perçu comme un bon outil prévisionnel qui évalue les émissions de gaz à effet de serre sur les projets de construction ou de zones d'activités. ”

“ Le Bilan Carbone® permet l'intégration progressive d'un éclairage "GES" des actions de la collectivité. ”

“ Les résultats du Bilan Carbone® seront des indicateurs de l'agenda 21.”

“ Le volet territoire constituera un outil d'aide à la décision pour la préparation du PLU. ”

“ L'usage de ratios est intéressant uniquement dans la perspective d'une comparaison dans le temps pour la collectivité, pas pour des comparaisons entre collectivités. ”

* Propos recueillis lors de l'expérimentation auprès de collectivités (communes, agglomérations, conseils généraux, conseils régionaux).

Pour en savoir plus
obtenir une liste d'experts, une aide financière, des compléments méthodologiques ou la synthèse de l'expérimentation “collectivités” :
contactez votre délégation régionale ADEME ou connectez-vous sur www.ademe.fr/bilan-carbone

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

CAISSE D'EPARGNE

6040 | Novembre 2006 | 5 000 ex. | Création et réalisation : www.dep.fr - Photos : Goodshoot, PhotoAlto - Imprimé sur papier écolabellisé avec des encres à base végétale par l'imprimerie impressio durable® Imprimer en responsable.